

Financement du cycle

Si vous êtes agriculteur ou porteur de projet en installation agricole

Pour l'ensemble de ces modules, un dossier de demande de prise en charge sera déposé auprès du fond de formation des actifs agricoles non-salariés VIVEA. Les réponses à ces financements sont données au maximum 1 mois avant la formation. Si la formation est acceptée, les agriculteurs à jour de leur cotisation MSA (exploitants à titre principal ou secondaire, cotisants solidaires, conjoints, collaborateurs, aides familiaux) ainsi que les porteurs de projet à l'installation agricole seront financés. Les porteurs de projet devront être détenteur d'une attestation de démarche d'installation datée de 2016 obtenue auprès du PAIT de la Chambre d'Agriculture de leur département et l'apporter le jour de la formation.

Si vous êtes actif ou demandeur d'emploi

Nos associations sont enregistrées comme organismes de formation. A ce titre, les formations que nous proposons peuvent être prise en charge par votre fonds de formation professionnel. Pour la procédure de prise en charge des coûts de formation, vous devez prendre contact avec votre OPCA (pour les salariés), votre FAF (pour les travailleurs non salariés) ou le pôle emploi (pour les demandeurs d'emploi), qui vous expliqueront la procédure à suivre. Anticipez ces démarches, la plupart des organismes financeurs ont besoin d'une autorisation préalable avant la formation.

Si vous êtes étudiant, retraité, ou que vous êtes confronté à un refus de prise en charge

Le prix est fixé à 30€ par jour de formation.

Organisateurs



associations membres du Celavar Auvergne

Mûrir son projet

d'installation ou de diversification en milieu rural

Un cycle de formation à la carte
de février à mai 2016
à Brioude (43)



- Pour être acteur et porteur de son projet d'installation et ou de diversification
- Pour être capable de définir sa stratégie et de situer son projet dans le contexte rural ou agricole.

CELAVAR

Programme

L'ensemble des modules aura lieu à La Pardige
53 rue de la Pardige, à Brioude (43)

■ Explorer son projet

Durée : 21h **Intervenant : dASA, La Brèche**

Dates : 1, 2 et 3 février 2016

Mesurez la signification pour vous de porter un projet. Identifiez vos motivations dans votre parcours, travaillez sur l'équilibre entre votre projet de vie et votre projet professionnel. Définissez les différentes activités et composantes de votre projet.

■ Développer une activité d'accueil ou de vente directe

Durée : 7h **Intervenant : Accueil Paysan Auvergne**

Dates : 23 février 2016

Etudiez la diversification de votre entreprise par des activités d'accueil ou la création d'une activité de tourisme. Appréhendez l'ensemble des activités possibles d'accueil en milieu rural, la réglementation en vigueur, les interlocuteurs et les labels existants.

■ Communiquer sur votre activité

Durée : 7h **Intervenant : Accueil Paysan Auvergne**

Dates : 24 février 2016

Identifiez les outils et moyens de communication adaptés à votre projet, et définissez votre cahier des charges pour leur réalisation. Planifiez la diffusion de ces outils de communication.

■ Réaliser une étude de marché et commercialisation

Durée : 7h **Intervenant : Afocg, Accueil Paysan, dASA**

Dates : 1er mars 2016

Réfléchissez à la dimension commerciale de votre projet, trouvez les outils adaptés pour étudier votre marché, trouvez vos clients et positionnez vos produits.

■ Choisir ses statuts juridiques, sociaux et fiscaux

Durée : 14h **Intervenant : Josiane Betton, consultante**

Dates : 14 et 15 mars 2016

Appréhendez les statuts juridiques, fiscaux et sociaux, ainsi que leurs corrélations pour pouvoir choisir des statuts adaptés à votre projet et à sa progressivité.

■ Accéder au foncier et appréhender les règles d'urbanisme

Durée : 7 h **Intervenants : dASA**

Date : 4 avril 2016

Comprenez les clés d'accès au foncier et appréhendez les règles d'urbanisme applicables à votre projet (permis de construire, autorisations, PLU...)

■ Financer son projet et identifier ses interlocuteurs

Durée : 7h **Intervenant : dASA, La Brèche**

Dates : 14 avril 2016

Repérez les interlocuteurs clés pour votre installation et les réseaux d'appui. Identifiez les dispositifs d'accompagnement et de financement pour votre projet.

■ Chiffrer son projet

Durée : 14h **Intervenant : Afocg**

Dates : 21 et 28 avril 2016

Acquérez les méthodes pour bâtir un plan de financement et un budget prévisionnel. Commencez à chiffrer votre propre projet et à en étudier la faisabilité économique.

■ Elaborer son plan d'action et gérer son projet

Durée : 7 h **Intervenants : Accueil Paysan Auvergne, dASA**

Date : 19 mai 2015

Organisez la mise en oeuvre concrète de votre projet dans le temps et outillez-vous pour faire le point régulièrement sur son avancement.

En fonction des besoins du groupe, d'autres journées collectives pourront être rajoutées au cycle.

